



COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Le 4 octobre 2021

ICRICT à propos des Papiers Pandora : Il est temps que les gouvernements tiennent réellement leurs promesses de mettre fin à l'abus des paradis fiscaux et d'interdire le secret fiscal sur les particuliers, les offshores et les multinationales. Et cela commence dès maintenant par une véritable réforme de la fiscalité internationale des multinationales.

Le Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ) vient de publier aujourd'hui un nouveau rapport exposant la manière dont les riches individus utilisent les paradis fiscaux pour éviter de payer leur juste part d'impôt et tromper le système. Grâce au travail remarquable de lanceurs d'alerte et de journalistes, les documents Pandora révèlent les rouages de ce monde financier de l'ombre qui permet à des multinationales et aux personnes les plus riches du monde de camoufler leur avoirs et, dans certains cas, de payer peu ou pas d'impôts.

Il est temps que les gouvernements tiennent réellement leurs promesses de mettre fin aux abus des paradis fiscaux, d'interdire le secret de ces juridictions, de mettre fin à l'impunité et de réformer l'architecture fiscale mondiale. Et cela doit commencer dès maintenant par une véritable réforme de la fiscalité internationale des multinationales, servant les intérêts de tous les pays, développés et en développement.

L'ICRICT considère qu'une réforme complète verrait les bénéfices mondiaux de TOUTES les multinationales imposés en fonction de leurs activités réelles dans chaque pays - c'est-à-dire en allouant les bénéfices mondiaux des multinationales aux différents pays sur la base d'une formule, en fonction des facteurs clés qui génèrent des bénéfices : l'emploi, les ventes et les actifs. Nous avons également besoin d'un impôt minimum effectif mondial ambitieux sur les multinationales, bien plus élevé que les 15 % actuellement sur la table, et [aussi proche que possible des 25 % que préconise l'ICRICT](#), afin de mettre fin à la concurrence fiscale dommageable entre les pays et de réduire l'incitation des multinationales à déplacer leurs bénéfices vers des paradis fiscaux.

Vous trouverez ci-dessous les réactions des membres de l'ICRICT :

José Antonio Ocampo, professeur à l'université de Columbia et président de l'ICRICT :

« L'évasion et la fraude fiscales tendent à réduire les recettes publiques, mais elles ont également généré une évolution de la composition des impôts vers les impôts indirects, notamment dans les pays en développement, ce qui a clairement contribué à accroître la régressivité du système.

La manière la plus efficace de mettre fin aux paradis fiscaux serait d'adopter ce qui pourrait être un accord international véritablement historique. Concrètement, il s'agit de voir tous les bénéfices mondiaux des multinationales imposés en fonction de leurs activités réelles dans chaque pays par le biais de la répartition selon la formule, et le monde adopter un ambitieux impôt minimum effectif mondial de 25 % sur les multinationales ».

Gabriel Zucman, professeur associé d'économie à l'Université de Californie, Berkeley, et membre de l'ICRICT :

« Il semble évident que les sociétés fictives - des sociétés sans substance économique, dont le seul but est d'éviter les impôts ou d'autres lois - devraient être mises hors la loi. Et la façon d'y parvenir n'est pas terriblement compliquée - par le biais d'un accord mondial. Et les principaux obstacles à l'élimination des sociétés fictives ne sont pas les îles Vierges britanniques ou le Vanuatu, qui peuvent probablement être contraints d'adhérer à un tel accord. Les principaux obstacles sont des groupes de personnes aux États-Unis et en Europe qui utilisent les gouvernements des paradis fiscaux comme excuse. Le point essentiel est que cette excuse n'a guère de sens.

Le risque est grand que de plus en plus d'électeurs, faussement convaincus que mondialisation et justice sont incompatibles, soient victimes de politiciens protectionnistes et xénophobes, et finissent par détruire la mondialisation elle-même ».

Eva Joly, ex-membre du Parlement européen et membre de l'ICRICT a déclaré :

« Le rapport du GIEC sur le changement climatique vient de nous rappeler que si nous n'agissons pas rapidement et de toute urgence, la vie sur terre telle que nous la connaissons est condamnée. Pourtant, il existe encore une fenêtre d'opportunité pour éviter le pire, et les Papiers de Pandore montrent au monde, une fois de plus, que l'argent existe pour financer cet énorme effort, et que nous devons aller le chercher là où il se trouve : dans les comptes de multimillionnaires et de multinationales cachés dans des paradis fiscaux.

Avec 140 pays participant actuellement aux négociations fiscales internationales sous l'égide de l'OCDE et du G20, nous avons maintenant une occasion sans précédent de mettre fin à la raison d'être des paradis fiscaux. Il est temps de faire preuve d'une réelle ambition, en adoptant un impôt minimum mondial sur les entreprises bien plus élevé que les 15% actuellement envisagés. La proposition de l'ICRICT d'un taux de 25% mettrait fin au paradis fiscal comme modèle de développement ».

Lisez notre dernier rapport,

[« Pandémie mondiale, reprise économique durable et fiscalité internationale »](#)

A propos de l'ICRICT :

La Commission indépendante pour la réforme de la fiscalité internationale des entreprises [ICRICT](#) a pour objectif de promouvoir une discussion plus large et plus inclusive dans le domaine des règles fiscales internationales –, de considérer les réformes fiscales selon une perspective servant l'intérêt public plutôt que les avantages nationaux, ainsi que d'œuvrer en faveur de solutions fiscales justes, efficaces, durables et favorables au développement.

Contact Presse

LAMIA OUALALOU loualalou@gmail.com + 52 1 55 54 08 09 74 (WhatsApp)